



### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Habitants, entreprises  
et administrations  
du territoire



### MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

Tours Métropole Val de Loire



### PARTENAIRES

Gestionnaires privés  
de réseaux de chaleur,  
Région, ADEME

# ACTION 20

## DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID URBAINS

PROJET ARRÊTÉ EN  
CONSEIL MÉTROPOLITAIN  
DU 25 MARS 2024

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Massifier la décarbonation du patrimoine bâti
- Permettre de valoriser et d'intégrer d'importants gisements d'énergies renouvelables
- Apporter des solutions de décarbonation – notamment en zones denses

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre à jour le Schéma directeur des réseaux de chaleur urbains
- Poursuivre le triple mouvement de verdissement - densification - extension des réseaux de chaleur existants dans l'objectif de massifier la sortie des énergies fossiles encore utilisées dans le secteur du bâtiment
- Diversifier le bouquet énergétique bas-carbone alimentant ces réseaux au profit d'alternatives au bois-énergie
- Développer de nouveaux grands réseaux de chaleur au Sud et au Nord de l'agglomération et accompagner les communes non dotées à ce jour
- Imposer la prise en compte, dès la conception des bâtiments d'activités ou

résidentiels (immeubles de logements collectifs), d'un raccordement aux réseaux de chaleur existants ou projetés



### CALENDRIER

2024-2030



### BUDGET



COUVRIR AU MOINS 20% DE NOTRE  
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR  
UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE  
D'UNE SOURCE RENOUVELABLE EN 2030

AXE 1.2.



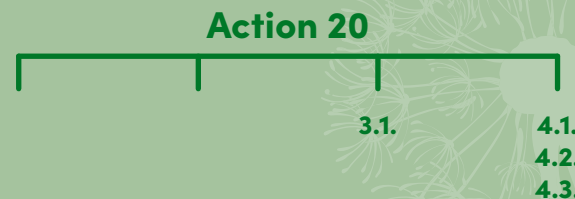
# ACTION 20

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID URBAINS

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Massifier le développement du photovoltaïque sur les toitures et sur les parkings
- Massifier le recours à la géothermie
- Déployer la filière biomasse-énergie
- Déployer la méthanisation
- Exploiter la chaleur fatale
- Développer le photovoltaïque au sol
- Accélérer le solaire thermique
- Développer la filière hydrogène bas-carbone
- ✓ Poursuivre le développement des réseaux de chaleur et de froid
- Mettre en place une Unité de Valorisation Énergétique
- Explorer toute autre solution technique renouvelable ou de récupération existante ou à venir

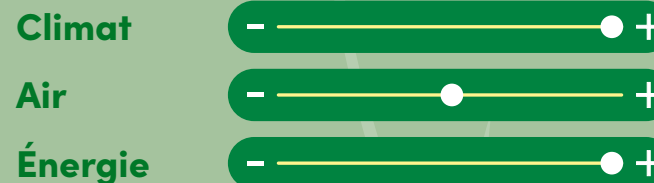
## Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



## Rang de priorité relative

Très urgent

## Impact Climat • Air • Énergie sur le territoire



## INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : km de réseau fonctionnel, énergie annuelle produite
  - Évaluation : tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées,
- bouquet énergétique des réseaux, pourcentage de couverture des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables

COUVRIR AU MOINS 20% DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE D'UNE SOURCE RENOUVELABLE EN 2030

AXE 1.2.

